

Cont@ct
n° 15 du 15 avril 2012

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

Alors, bon vent à tous !

Un nouveau cycle de 4 années s'ouvre pour notre fédération, avec un projet, non à renouveler, mais à adapter aux évolutions de notre société.

Des diverses consultations et travaux entrepris, 2 objectifs généraux de mise en œuvre sont proposés à l'approbation de tout le réseau, avec la volonté affichée de réaffirmer fortement nos valeurs fondatrices, base de notre identité.

N'est-ce pas là l'occasion de nous poser un certain nombre de questions :

- Quelles valeurs sont réellement véhiculées dans toutes nos pratiques, à tous les niveaux, qu'elles soient sportives, ou associatives ?
- Que mettons nous en œuvre pour illustrer notre conception de la laïcité si fortement affirmée dans nos discours ?
- Sommes-nous les seuls à revendiquer la convivialité, la solidarité, le respect... ?
- Qu'est-ce qui différencie réellement certaines de nos pratiques de celles d'autres organisations sportives ?
- Nous donnons-nous de réels moyens d'évaluation qualitative de nos actions, certes la plus difficile ?
- Combien de nos associations sont aujourd'hui en mesure d'illustrer par leurs pratiques et leur discours la réalité de la fédération ?

Bien évidemment, et heureusement, de nombreuses réussites existent et il ne s'agit pas de faire preuve d'un pessimisme démobilisateur. Il est seulement question de travailler à une amélioration de la cohérence pratiques/discours, à travers des projets mobilisateurs ; mais certainement aussi d'en développer une meilleure communication.

Dans les choix qui sont proposés à tout le réseau, il y a celui d'augmenter les compétences générales de tous nos acteurs. N'est-ce pas là une des réponses les plus judicieuses à nos préoccupations ?

Ainsi, le nouveau Comité Directeur, mais aussi la DTN, ont maintenant la tâche redoutable mais enthousiasmante de proposer des modalités concrètes de mise en œuvre, avec une organisation adaptée.

Alors, bon vent à tous !

Lucienne ROQUES
Vice-présidente



Pôle vie fédérale

Cont@ct



I N F O S

Assemblée Générale National 2012

RECOURS CANDIDATURE COMITÉ DIRECTEUR

Le recours contre la décision d'irrecevabilité relative à l'une des candidatures au comité directeur national a été rejeté.

Sur avis de la CNSOE, la déclaration d'irrecevabilité de cette candidature est donc maintenue.

Par conséquent, la liste des candidats qui vous a été transmise dans le dossier d'AG le 23 mars dernier est la liste définitive sur laquelle les mandats départementaux seront amenés à se prononcer.

MATÉRIELS

Lors de l'assemblée générale de Gerzat, différents matériels vous seront remis :

- T-shirts et rubalise pour les comités organisateurs des manifestations sportives,
- livrets « BIEN-ÊTRE ACTIF » pour les comités ayant formalisé une demande avant le 13 avril,
- mallettes santé pour les comités absents au Rassemblement de Vichy.

Je vous remercie de bien vouloir prendre vos dispositions en conséquence.



Pôle communication

Cont@ct



Revue scientifique

Dossier spécial : Sport et emploi en Europe

Communiqué de presse

Revue n° 18 Mars /Avril / Mai 2012

Edito

Sport et Citoyenneté, 1^{er} think tank européen spécialisé dans l'étude et la promotion des valeurs du sport, publie le 18^e numéro de sa revue trimestrielle. Le dossier spécial que nous vous proposons concerne la situation de l'emploi sportif en Europe. Face à la crise économique que traverse actuellement l'Union européenne, parler de croissance et d'emploi n'est pas chose facile. Rappelons que la politique de l'emploi relève avant tout de la compétence des Etats membres, mais que l'Union « contribue à la réalisation d'un niveau d'emploi élevé en encourageant la coopération entre les États membres et en soutenant et, au besoin, en complétant leur action » article 147 du TFUE.

La Stratégie « Europe 2020 » lancée par la Commission européenne le 3 mars 2010 fixe comme objectif un taux d'emploi de 75% pour la population âgée de 20 à 64 ans à l'horizon 2020. D'après les chiffres recueillis lors du Forum Economique Mondial de Davos en 2009, environ 2% du PIB mondial est généré par le secteur du sport.

D'après l'étude Vocasport réalisée en 2004, le sport représente 3,7% du PIB de l'Union et environ 15 millions d'emplois. Mais ces données fiables et consolidées datent de plus de huit ans. Or, le marché du sport a connu depuis d'importantes mutations. C'est un secteur jeune, hétérogène et dynamique, en constante mutation et qui connaît une forte mobilité entre les Etats membres. Si son poids économique est réel, l'absence de comptes satellites du sport au niveau européen rend difficile son analyse précise. De même, les travaux entrepris en termes d'harmonisation et de certification des compétences et des qualifications au niveau européen devraient permettre de développer encore davantage ce marché. Une mise à jour s'impose donc et nul doute que la perspective d'un futur budget propre au sport dès 2014 permettra de remédier à cette situation.



Réaction pour interview presse



Julian Jappert,
Directeur et fondateur
du think tank
Sport et Citoyenneté

« Le sport a la capacité de créer des emplois durables, même en période de crise. Il représente près de 4% du PIB de l'UE et plus de 15 millions d'emplois. Toutefois ce secteur est encore sous-exploité, surtout quand on prend en compte les nouvelles tendances et pratiques, potentiellement sources de croissance et d'emplois »

Entretiens exclusifs

Alexandre Miguel Mestre
Secrétaire d'État portugais
à la Jeunesse et au Sport



« *Le futur programme
Erasmus for All
est un avantage énorme* »

Joanna Mucha
Ministre polonaise
des Sports et du Tourisme



« *Nous devons nous assurer que
l'argent de l'UE ira bien au sport
pour tous* »

Guido de Bondt
Membre des Comités Olympiques
Européens



« *Défendre la spécificité du sport,
dans l'intérêt des citoyens
européens* »

Sport et Société : nos rubriques thématiques

VOLONTARIAT

Vers le nécessaire développement de synergies entre les acteurs – par Carole Ponchon
Chef de projets européens, think tank *Sport et Citoyenneté*

EDUCATION ET INCLUSION

Le Centre de recherche et d'Education Sports et Santé – projet soutenu par Orange

MIXITE HOMMES-FEMMES

Peut-on élever le niveau de jeu du sport féminin ? – par Thomas Horky
Professeur de journalisme sportif, Macromedia University, Hambourg

SPORTS ET HANDICAPS

Favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap – par Pat Flanagan
Fondateur du programme d'activité physique adaptée EIPET

ECONOMIE

L'univers des transferts dans le football – FIFA

SANTE

Le sport, un vecteur de bien-être physique et social – par Milan Hosta, Directeur de l'Institut pour le développement du sport (Spolint)

Retrouvez le reste de nos travaux par thématique dans notre revue

Dossier Spécial – Sport et emploi en Europe

- Pourquoi est-il si difficile de connaître la situation de l'emploi sportif en Europe ?

L'Observatoire Européen de l'Emploi Sportif (EOSE).

Retrouvez cet article sur lemonde.fr

De nombreux travaux dont le Livre blanc sur le sport (2007) ont souligné la difficulté de rassembler des données fiables et consolidées au sujet de l'emploi sportif en Europe. Pourtant, disposer d'une bonne connaissance de la situation de l'emploi dans ce secteur est essentiel pour appréhender les défis à relever, que ce soit du point de vue des qualifications attendues ou des formations à construire.



- *L'emploi et la formation dans le domaine du sport* – Carlo Scatoli, Chef du secteur « Instruments pour les compétences et les qualifications », Commission européenne, Direction Générale de l'éducation et de la culture.

- *« L'économie du sport peut-être un véritable levier de croissance pour notre pays »*, Interview exclusive de Philippe Joffard, Président du Comité Sport du MEDEF et PDG de Lafuma SA.

- *« A l'image de notre société, le sport éprouve des difficultés à garder le cap en termes de valeurs »*, Entretien avec Hubert Genieys, Directeur général en charge de la communication institutionnelle et des partenariats chez Nestlé Waters.

Nestlé Waters, leader mondial du secteur de l'eau embouteillée, est aussi par le biais de ses marques, un partenaire historique du sport européen.

- *Comptes satellites pour le sport : un projet européen* - Chris Gratton, sport Industry research Centre, université de Sheffield Hallam.

Pourquoi le secteur du sport a-t-il tant besoin d'un compte satellite ? Que pourrions-nous en retirer ? Éléments de réponse avec les quatre premiers pays qui l'ont mis en œuvre jusqu'à présent.

Interview trimestrielle d'une eurodéputée

Analyse des politiques sportives européennes



Emma McClarkin, Membre du groupe informel « Friends of Sport » au Parlement européen

« La résolution du Parlement européen du 2 février 2012 est une première étape utile pour dresser le contour de ce à quoi pourrait ressembler une politique sportive européenne. Mais il y a un long chemin à parcourir entre une première étape et la mise en œuvre d'une véritable politique. »

Recommandations de Sport et Citoyenneté

1. Procéder à une mise à jour de l'étude Vocasport, en recueillant des données comparables et fiables sur l'emploi sportif, afin d'appréhender la diversité des enjeux.
2. Intégrer dans la formation des futurs professionnels du sport de nouveaux modules liés aux nouvelles aspirations des pratiquants (santé, loisirs, éducation), potentiellement sources de nouveaux emplois.
3. Inciter les Etats membres à adopter, en partenariat avec les professionnels et l'industrie du sport, des comptes satellites du sport, permettant de mesurer son poids économique au niveau national et européen.
4. Défendre au niveau européen la mise en œuvre effective et généralisée du principe de « double formation » pour tous les sportifs de haut niveau, afin de faciliter leur reconversion professionnelle.
5. Sensibiliser les entreprises, grandes ou petites, aux compétences que les sportifs développent dans le cadre de leur carrière sportive.
6. Intégrer la relation bénévole-salarié au sein des organisations sportives, permettant de délimiter et d'intégrer les compétences de chacun et les manières de s'engager.

Rendez-vous sur notre nouveau site internet www.sportetcitoyennete.com pour retrouver nos articles, analyses, débats et points de vue.



Nous remercions sincèrement les personnes ayant participé à cette revue :

László Andor, Joanna Mucha, Alexandre Miguel Mestre, Emma McClarkin, Guido de Bondt, Hubert Genieys, Bruno Alves, Philippe Joffard, Adam Pretty, Jean-Philippe Fleurian, Sylvain Landa, Aurélien Favre, Jean-Louis Gouju, Patrick Mignon, Carlo Scatoli, Grant Jarvie, Marc Falcoz, Karen Petry, Chris Gratton, Alain Ghibaud, Prune Rocipon, Nicolas Verdon, Stéphane Béatse, Milan Hosta, Carole Ponchon, Thomas Horky, Pat Flanagan, Silvester Stahl, Alexandre Durand et Albrecht Sonntag.

Contact Presse

Daphné Mistral-Bernard

01.55.24.32.36

daphne.mistral-bernard@sportetcitoyennete.com

Nos mécènes



Avec le soutien de



Europe for Citizens
Programme



Kurt Salmon

FRANÇAISE
DES JEUX



www.sportetcitoyennete.com

Sport and
Citizenship  Sport et
Citoyenneté
Sport serving society Le Sport au service de la société



Pôle formation documentation

Cont@ct



JURYS NATIONAUX CQP ALS PROGRAMMATION 2012

Attention ! Tous à vos agendas !

Trois jurys pléniérs nationaux seront organisés en 2012, au siège de l'UFOLEP nationale :

- Le vendredi 10 mai 2012
- Le jeudi 12 juillet 2012
- Le jeudi 11 octobre 2012

Contact : lbrien.lalique@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

Certificat de Qualification Professionnelles

Animateur de Loisirs Sportifs

Option : Activité Gymnique d'Expression et d'Entretien



Inscription avant le 15 Août 2012
Début de formation 15 Octobre 2012

105 heures de formation au CREPS du Centre

Dossier d'inscription et conditions d'accès à télécharger
sur www.creps-centre.jeunesse-sports.gouv.fr

Contacts :



Secretariat Formation- 02 48 48 36 11 / Secretariat de l'Ufolep Centre- 02 38 54 02 00

CREPS du Centre - 48 avenue du Maréchal Juin - 18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 48 01 44 - Fax : 02 48 48 06 06 - www.creps-centre.sports.gouv.fr

UFOLEP CENTRE - avenue du parc floral - 45100 ORLEANS CENTRE

Téléphone : 02 38 54 02 00 - Fax : 02 38 54 08 31 - www.ufolepcentre.org

STAGE DE FORMATION CONTINUE LA ROCHELLE DU 23 AU 27 JUIN 2012

Le stage de formation continue est désormais proposé une année sur deux, en alternance avec le Congrès UFOLEP et son stage des dirigeants.

En 2012, le stage de formation continue se tiendra à La Rochelle (Résidence Club La Fayette) du 23 juin (14 heures) au 27 juin (12 heures) 2012.

Nous aurons la chance de rencontrer les membres du Comité Directeur disponibles à cette période et nouvellement élus par notre Assemblée Générale qui se joindront à nous pour partager les éléments incontournables du nouveau Plan National de Développement qui devrait être opérationnel dès le début de la saison sportive 2012.

De plus, ce temps de formation se veut aussi un temps de travail privilégié pour initier, fédérer ou renforcer les projets prioritaires pour les comités et les personnes ressources.

Ainsi, les membres du Comité Directeur ont validé la thématique générale du stage suivante :

EDUCATION PAR LE SPORT ET SPORT ET SOCIÉTÉ : PROJETS – DÉMARCHES – OUTILS ET PARTENARIATS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES SPORTIVES DE LOISIR

Nous vous attendons nombreux à La Rochelle, tant pour travailler que pour participer à des moments sportifs et conviviaux prévus au programme !

LES MODULES PROPOSÉS

Module 1 : Tous publics

Séniors et activités physiques, de quoi parlons-nous ? Le développement des offres de pratiques adaptées aux séniors.

→ Laurence NADAUD

Module 2 : Ce module n'est pas ouvert aux inscriptions ; les personnes participantes à ce module seront sollicitées directement par le coordonnateur

L'accompagnement des comités UFOLEP en difficulté

→ P. CHEVALIER

Module 3 : Tous publics

Sport – Santé et Territoires : le renforcement de la structuration territoriale à travers les pôles ressources territoriaux UFOLEP

→ Laure DUBOS et Laurence BRIEN

Module 4 : Tous publics

Le développement de l'offre de pratiques multisports pour les hommes de 35 à 50 ans en milieu rural

→ Benoît GALLET

Module 5 : Tous publics

Diversité-Jeunesse, sports dits urbains : quelle structuration territoriale et quelle(s) mise(s) en œuvre pour les comités UFOLEP ?

→ Adil EL OUAHEDE

INFORMATIONS PRATIQUES

Retour des inscriptions : **LE 15 MAI 2012**

Attention ! Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date.

Votre inscription sera effective dès la transmission de votre fiche d'inscription accompagnée d'un chèque d'un montant de 85 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale.

Vous voudrez bien vous munir du matériel nécessaire à la prise de note ainsi que de vêtements de sport et d'un maillot de bain (nous ne sommes pas loin de la mer et une piscine est à notre disposition à la Résidence Club La Fayette).

Les programmes détaillés des modules vous seront adressés avant la 1^{ère} quinzaine du mois de mai 2012.

Ce stage de formation continue est ouvert à l'ensemble du réseau UFOLEP. Seul le module n° 2 (accompagnement des comités en difficulté), n'est pas ouvert aux inscriptions puisque les participants seront directement interpellés par le coordonnateur.

STAGE DE FORMATION CONTINUE à la Résidence Club La Fayette - La Rochelle (17)

du samedi 23 juin (14h) au 27 juin (12h) 2012

RENDEZ-VOUS À LA ROCHELLE !

LES MODULES DE FORMATION

- 1. Sénior et activités physiques, de quoi parlons-nous ? Le développement des offres de pratiques adaptées aux séniors.**

Public → tous publics

- 2. L'accompagnement des comités UFOLEP en difficulté.**

Public → **Ce module n'est pas ouvert aux inscriptions** ; les personnes participantes à ce module seront sollicitées directement par le coordonnateur

- 3. Sport – Santé et Territoires : le renforcement de la structuration territoriale à travers les pôles ressources territoriaux UFOLEP.**

Public → tous publics

- 4. Le développement de l'offre de pratiques multisports pour les hommes de 35 à 50 ans en milieu rural.**

Public → tous publics

- 5. Diversité jeunesse, sports dits urbains : quelles structurations territoriales et quelle(s) mise(s) en œuvre pour les comités UFOLEP ?**

Public → tous publics

Pour tout complément d'informations et/ou inscription, vous pouvez contacter
Elsa SYRITIS au 01.43.58.97.62 ou Laurence BRIEN au 01.43.58.97.55.

 ***Au dos, la fiche d'inscription***

**STAGE DE
FORMATION
CONTINUE**

**LA ROCHELLE
(17)**

**du 23 au 27 juin
2012**

TYPE D'INSCRIPTION			
<input type="checkbox"/>	Comité Directeur National	<input type="checkbox"/>	Formateur d'animateurs ou d'officiels (préciser la discipline) :
<input type="checkbox"/>	Président(e) Comité Départemental :	<input type="checkbox"/>	Membre GTS / CNS :
<input type="checkbox"/>	Président(e) Comité Régional :	<input type="checkbox"/>	CTS ou ARD ou Délégué(e) régional(e)
<input type="checkbox"/>	Elu(e) Comité Départemental :	<input type="checkbox"/>	Coordonnateur d'un module
<input type="checkbox"/>	Elu(e) Comité Régional :	<input type="checkbox"/>	Echelon National
<input type="checkbox"/>	Délégué(e) départemental(e) :	<input type="checkbox"/>	Autres :

IDENTITÉ	
NOM : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
CP : _____	Ville : _____
Tél. : _____	Portable : _____
E-mail : _____	

TRANSPORT	
Arrivée à La Rochelle le _____ vers _____ h	par SNCF <input type="checkbox"/> (La Rochelle) ou en co-voiturage <input type="checkbox"/> / route <input type="checkbox"/>
Départ de La Rochelle le _____ vers _____ h	par SNCF <input type="checkbox"/> (La Rochelle) ou en co-voiturage <input type="checkbox"/> / route <input type="checkbox"/>

HÉBERGEMENT			
Nuit du samedi 23 juin 2012	Nuit du dimanche 24 juin 2012	Nuit du lundi 25 juin 2012	Nuit du mardi 26 juin 2012
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaite une chambre partagée avec : _____			

RESTAURATION								
23/06 midi	23/06 soir	24/06 midi	24/06 soir	25/06 midi	25/06 soir	26/06 midi	26/06 soir	27/06 midi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas froid <input type="checkbox"/>								Panier repas <input type="checkbox"/>

INSCRIPTION DANS LES MODULES					
1 ^{er} choix		2 ^{ème} choix		3 ^{ème} choix	

DROIT D'INSCRIPTION					
DROIT D'INSCRIPTION par personne	85 €	1	85 €	A _____, le _____ 2012	
TOTAL GÉNÉRAL	85 €	Ci-joint chèque de _____ € à l'ordre de l'UFOLEP Nationale			

RENOYER CETTE FICHE D'INSCRIPTION AVANT LE 15 mai 2012
A UFOLEP – PÔLE FORMATION – 3, RUE RÉCAMIER – 75341 PARIS CEDEX 7
esyritis.laligue@ufolep-usep.fr – tél. : 01 43 58 97 62

PLAN ANNUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)**10 ET 11 MAI 2012****UFOLEP / PJJ : QUELS PARTENARIATS ? QUELLES MISES EN ŒUVRE ?*****Objectifs de formation***

- Être capable d'identifier les attentes et les besoins des éducateurs de la PJJ en matière d'éducation et d'insertion par la pratique sportive
- Être capable de développer, en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des actions d'éducation et d'insertion par la pratique sportive en direction des mineurs délinquants

Éléments de contenus

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse : structuration territoriale, objectifs, modes d'intervention,
- Le Public encadré par la PJJ : spécificités, problématiques, enjeux,
- L'offre sportive et la question de la médiation par les APS au sein de la PJJ,
- Les types de partenariats et modalités d'intervention envisageables,
- Les Pôle Territoriaux de Formation (PTF / PJJ)
- Exemple de projets mis en place,
- Quels contenus de formation en direction des structures départementales PJJ et/ou des publics ?

Public

- Les professionnels des comités départementaux et régionaux de l'Ufolep
 - ✓ Agents de développement,
 - ✓ Chargés de mission,
 - ✓ Chefs de Projet,
 - ✓ Cadres départementaux et régionaux.

Lieu de la formation

- UFOLEP nationale – 3 rue Récamier, 75007 PARIS

Période

- 10 et 11 mai 2012

Responsables Pédagogiques

- Adil EL OUADEHE et Laurence BRIEN

Intervenants

- Emmanuel YGOUT – En charge du Sport et de la Politique de la Ville (PJJ),
- Maud GUIVARCH – en charge des partenariats au sein du ministère de la justice,
- Magistrat,
- Comités et/ou Associations UFOLEP porteurs de projets.

Coût

- Frais de déplacement à la charge des comités UFOLEP
- Hébergement – Restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Nombre de participants

- 15 à 25 personnes maximum

**FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

**UFOLEP / PJJ
10 ET 11 MAI 2012 À PARIS (75)**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 20 AVRIL 2012**

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Cachet du comité départemental

Signature du délégué UFOLEP

RAPPELS !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées par le Pôle Formation.

Les frais de déplacement sont à la charge des comités UFOLEP.

Les frais de restauration et d'hébergement sont pris en charge par l'UFOLEP nationale.






Pôle formation stages

Cont@ct



**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien
du 23 au 26 août 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF 1 A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 23 au 26 août 2012 au CREPS de Vichy (03)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP  Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)  Avoir validé une Période probatoire de 20 h
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Durée : 24 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique <input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive (intérieure et extérieure)
Responsable administratif	Jean-Claude DAUPHANT
Responsable formation	
Formateurs	Sylviane GUERRERO - Annie COLY
Coût par stagiaire	100,00 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Auvergne 31 rue Pélissier 63000 CLERMONT-FERRAND</p> <p> 04 73 14 79 12</p> <p> ufolepauvergne@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>10 juillet 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Auvergne</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopies de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat




















**BF 1 A spécifique – Activité Physique d'Entretien
du 30 juin au 2 juillet 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 30 juin (9h) au lundi 2 juillet (17h) 2012 à Port-Leucate (11)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié(e) UFOLEP (17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur UFOLEP en APE  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>16 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et clé USB  Documentation personnelle  Licence UFOLEP (2011/2012) et livret de formation  Tenue adaptée
Responsable administratif	Laurence MERITE
Responsable formation	Coralie MAILLARD
Formatrices	C. MAILLARD – J. MOLIST – G. BARBUSSE – H. DOMANICO
Coût par stagiaire	<p>Stage en pension complète :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 55 € pour les licenciés UFOLEP Languedoc-Roussillon - 120 € pour les licenciés des autres régions
Inscriptions	<p style="text-align: center;">Inscription en ligne sur internet : www.ufolep-lr.org Ou fiche d'inscription à retourner par mail à crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> CRUFOLEP Languedoc-Roussillon 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p> 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80</p> <p> crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers au CRUFOLEP : 31 mai 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Languedoc-Roussillon</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser

**Gymnastique Rythmique Sportive
Formation Spécifique
Les 9 et 10 juin 2012**

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	Formation spécifique : la valeur artistique en GRS
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 9 et 10 juin 2012 à Lille (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2011-2012</i>)  Titulaire du BF2O ou BF2A  Formateurs actifs et reconnus sur le terrain  CTS ou ARD
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Préciser la place de l'artistique en GRS à l'UFOLEP  Définir les enjeux dans le développement de l'activité  Créer des outils de formation pour les BFO et BF1
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Analyse de comportement de gymnastes de sections sportives et entretien avec les entraîneurs et responsables de pôle.  Le point sur l'exploitation de la VA dans la création gymnique : les aspects, les supports, les déclencheurs.  Quel rapport avec la danse ?  La musique : quel choix, quelle utilisation, quelle difficulté pour les cadres ?  Le code et la valeur artistique ; quelle place ?
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue spécifique GRS
Responsable administratif	Isabelle JACQUET
Responsable formation	Isabelle JACQUET - Élisabeth LEBECQUE
Coût par stagiaire	-
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62 Fax 01 43 58 97 74  esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 4 mai 2012</p>



Pôle vie sportive

Cont@ct



À l'attention des comités
départementaux et régionaux

Nos réf : PhM/AEO/PCN/356

Paris, le 24 octobre 2011

☎ 01 43 58 97 64 aelouadehe.laligue@ufolep-uep.fr
01 43 58 97 65 pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr

Cher(es) ami(es),

Le dispositif du service civique, permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une indemnité de 440 € (ou 540 € pour les publics prioritaires) prit en charge par l'État en contrepartie de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

La Ligue de l'enseignement agréée pour accueillir des volontaires au sein de l'ensemble de ses secteurs et de leurs échelons déconcentrés, permet aujourd'hui à ses 2 000 volontaires d'effectuer à la fois une mission facilitant leur acquisition de nouvelles compétences, contribuant par la même occasion à une future insertion sociale et ou professionnelle et à la fois de dynamiser nos réseaux. Tout ceci dans le respect de la charte nationale et du catalogue de missions. Offrant ainsi à l'ensemble des volontaires une place équilibrée entre les bénévoles et les salariés composant notre réseau.

Mobilisant aujourd'hui 445 volontaires, les missions « sport » démontrent toute leur pertinence et leur place au sein du catalogue de missions. Aussi bien pour nos comités départementaux ou régionaux que pour l'ensemble de notre réseau d'association.

L'UFOLEP, souhaitant d'avantage accompagner les structures d'accueils départementales ou régionales et leurs volontaires, met en place un dispositif de labellisation des comités.

Ouvert à l'ensemble des comités départementaux et régionaux, sans limites de volontaires. Les comités labellisés bénéficieront d'un accompagnement méthodologique, financier et de la mise en place d'un dispositif de formation et de suivi de leurs volontaires.

La labellisation permet :

- aux structures d'accueils de recevoir une dotation de 500 € par volontaire,
- aux volontaires de suivre une formation méthodologique,
- aux volontaires de participer à un stage de formation continue,
- aux volontaires de bénéficier d'une formation PSC1.

Conditions d'attributions :

- le volontaire doit effectuer une des missions du cahier des charges (Cf. fiches de missions),
- participation du volontaire à l'ensemble des temps de formation et de mutualisation organisés.

Échéances :

- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} octobre 2011 et le 15 décembre 2011 retour des dossiers avant le 1^{er} décembre 2011,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} janvier 2012 et le 15 mars 2012 retour des dossiers avant le 1^{er} mars 2012,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} avril et le 15 juin retour des dossiers avant le 1^{er} juin 2012.

Contacts :

- pour les retours de dossiers : Patricia CLAVIER-NANN pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr
- pour tous renseignements ou accompagnement méthodologique : Adil EL OUADEHE aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

Dans l'attente du retour de vos dossiers, recevez mes meilleures salutations sportives.

Philippe MACHU
Président National UFOLEP



UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction du public masculin + 35 ans.

Missions :

- recensement des attentes et besoins du public + 35 ans masculin,
- recensement des partenaires locaux potentiels (association, financiers, opérationnels),
- mise en place d'une offre sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction des seniors

(+ de 55 ans).

Missions :

- recensement des activités et des projets touchant le public senior,
- recensement des partenaires locaux potentiels (opérationnel, financier, associatif),
- mise en place d'une offre de pratique sportive régulière.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté (e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive en direction des territoires fragilisés

- **Zones Urbaines Sensibles**
- **Zones de Revitalisation Rurale.**

Missions :

- Effectuer un diagnostic territorial :
 - état des lieux de la population du territoire cible,
 - état des lieux de l'offre de pratique sportive,
 - recensement des attentes et besoins de la population,
 - mise en place d'une offre de pratique sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.



RECTIFICATIF...

AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2012

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
Karting Piste	Rassemblement National	7 et 8 juillet	Mer (41)

Merci de m'informer par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr), des éventuelles modifications pour le calendrier 2012.



COMMUNIQUE

NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES NON MOTORISEES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le décret du 18 octobre 1955 réglementant l'organisation de manifestations sportives non motorisées sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique a été rénové en raison de l'application du droit européen : directive 2006/123 relative aux services dans le marché intérieur. Le nouveau décret du 5 mars 2012 qui réforme le dispositif de déclaration ou d'autorisation de ces manifestations sportives est paru au Journal Officiel du 7 mars 2012 et sera applicable **aux organisations concernées à partir du 7 juin 2012.**

Nombreuses, sont les organisations UFOLEP concernées, puisqu'on évalue à plus de 5 000 manifestations annuelles de cyclisme et pédestres organisées sous l'égide de la fédération. Dans l'attente, le Ministère en charge des sports nous informe des modalités suivantes :

1 - Manifestations sportives soumises à déclaration auprès de la préfecture

Manifestations prévoyant la circulation groupée mais qui sont non chronométrées et qui ne font pas l'objet de classements finaux ou intermédiaires des pratiquants en fonction de leurs vitesses et qui rassemblent :

- plus de 75 piétons
- plus de 50 cycles ou autres véhicules, engins non motorisés
- plus de 25 chevaux ou autres animaux

2 - Manifestations sportives soumises à autorisation préfectorale

Toutes manifestations qui constituent des épreuves, courses ou compétitions sportives comportant un chronométrage.

RAPPEL : dans ces deux cas, les associations qui organisent sous l'égide de l'UFOLEP, doivent appliquer le règlement UFOLEP de l'activité qui respecte les règles techniques et de sécurité édictées par la fédération délégataire.

Depuis le 7 avril 2012 (2 mois avant les manifestations qui auront lieu après la date d'application du décret : 7 juin 2012), seuls les règlements techniques et de sécurité des manifestations UFOLEP ayant lieu en partie ou en totalité sur les voies publiques et qui sont soumises à autorisation (voir le point 2 ci-dessus) seront à envoyer aux représentants de la fédération délégataire. Assurez-vous des modalités d'envoi souhaités par votre préfecture (ex : email avec confirmation d'envoi et/ou de réception, courrier en recommandé, ...) :

VIE SPORTIVE UFOLEP

- Organisation d'une **manifestation cycliste** (course, cyclo sportive avec classement,...) : envoyez le règlement technique et de sécurité à la Fédération Française de Cyclisme (FFC), comprenant les informations suivantes :
 - port du casque obligatoire
 - nombre d'engagé(e)s
 - catégories
 - obligation de présentation de la licence sportive ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique compétitive de l'activité
 - distance du parcours
 - dispositions relatives à la structure médicale
 - ...

En l'absence d'information de la FFC, ces règlements sont à envoyer pour le moment au comité départemental FFC.

- Organisation d'une **course pédestre hors stade** (trail, courses sur route) : envoyez le règlement technique et de sécurité de l'épreuve à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

En l'absence d'information de la FFA, ces règlements sont à envoyer pour le moment selon les territoires au comité départemental FFA ou à la Commission Départementale des Courses Hors Stade (organe déconcentré de la FFA dont l'UFOLEP peut être membre de droit en tant qu'organisateur de course hors stade ou membre invité en tant que représentant choisi des fédérations affinitaires).

Toutefois, c'est bien le préfet qui est seul compétent pour donner une autorisation administrative d'organisation.

A **NOTER** : l'inscription des courses hors stade au calendrier annuel départemental de la CDCHS devient donc facultative et n'est plus une obligation.

CAS DES MANIFESTATIONS MULTISPORTS DE NATURE :

Ces pratiques types raids multisports ne font pas l'objet d'une délégation à une fédération sportive*.

Ainsi, rien ne change pour les demandes d'autorisation d'organisation de raids. Un seul dossier est à envoyer à la préfecture. Prochainement une circulaire précisera les particularités de la réglementation qui s'appliquent aux manifestations multisports de nature (signaleurs, ...).

* L'enquête de 2011 auprès des organisateurs de raids a conforté l'action de l'UFOLEP comme 1^{ère} fédération organisatrice de raids multisports de nature.

PROCEDURE ET ECHEANCIER A PARTIR DU 7 AVRIL 2012 :

- Au moins **2 mois avant** la date de la manifestation (au moins **3 mois avant** si le parcours de la manifestation traverse plusieurs départements) :
 - envoi du dossier complet à la préfecture ou aux préfectures de chacun des départements traversés par la manifestation. Les documents à joindre au dossier seront précisés dans un prochain arrêté ministériel. Toutefois, les pièces supplémentaires à joindre au dossier préfectoral sont :

VIE SPORTIVE UFOLEP

- La demande d'avis sur le règlement technique et de sécurité de la manifestation (copie du courrier ou du mail envoyé au représentant de la fédération délégataire)
 - L'accusé d'envoi ou de réception de la demande d'avis au représentant de la fédération délégataire (postal ou impression de l'accusé mail).
- envoi uniquement du règlement technique et de sécurité de l'épreuve aux représentants de la fédération délégataire de l'activité concernée. Cette dernière doit rendre un avis dans un délai d'un mois (à compter de la réception du règlement) au seul regard des règles techniques et de sécurité.
- Au moins **1 mois avant** la date de la manifestation (1 mois après l'envoi du dossier et du règlement de l'épreuve) :
 - la fédération délégataire ou son représentant doit communiquer son avis motivé aux seules personnes concernées que sont l'organisateur et le(s) préfet(s) du/des département(s) concerné(s).
 - Sans retour de la fédération délégataire dans ce délai de 1 mois, c'est un avis « favorable » qui s'applique par défaut.
 - En cas d'avis « défavorable » de la part de la fédération délégataire, il appartient à l'organisateur d'effectuer les modifications demandées et d'en rendre compte uniquement à la préfecture pour obtenir une autorisation d'organisation.
 - Suite à la réception de l'avis ou passé ce délai de 1 mois et après avis des autorités locales investies du pouvoir de police, le préfet du lieu de départ notifie sa décision d'autorisation à l'organisateur.

RESSOURCES :

- Décret du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/decret-2012-312-5-mars-2012.pdf>
- Lien vers les fiches synthèses des règles minimales de sécurité applicables en fonction des activités organisées sur la voie publique (dernière mise à jour : août 2010) :
<http://www.sports.gouv.fr/index/sport-sante-et-prevention/protection-du-public/reglementation-876/textes/manifestations-sur-la-voie/>
- Règlements des activités cyclistes UFOLEP : <http://www.cyclisme-ufolep.info/index.php/reservoirs-docs/viewcategory/25-reglements-des-activites>
- Guide de l'organisateur des courses hors stade :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Manuel_organisation_HORS-STADE-2012.pdf
- A venir : les arrêtés d'application du décret du 5 mars 2012 sur les pièces à joindre au dossier préfectoral et les modalités de communication des avis sur les règles techniques et de sécurité.



IMPORTANT

🚩 **Le Championnat National B de Tennis de Table** se déroulera les 28 et 29 avril 2012 à Méricourt (62).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-ufolep-nationale-2012.pdf>

🚩 **La fiche restauration :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE_RESERVATION.doc

🚩 **La fiche de candidature d'arbitrage :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-arbitrage.pdf>

🚩 **Le circuit jeunesse zone sud GRS** se déroulera le 13 mai 2012 à St Quentin Fallavier (38)

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/CIRCUIT-DOSSARD.pdf>

- **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiches-a-remplir.doc>

🚩 **Le Rassemblement National Foot à 7 et Vieux Crampons** se déroulera les 18 et 19 mai 2012 à Dammarie (28).

- Un dossier d'information est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier-national_foot_%C3%A0_7-2012.pdf

- La fiche d'inscription du Foot à 7 :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/engagements_tournoi_seniors_2012.doc

- La fiche d'inscription des vieux crampons :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/engagements_Vieux_crampons_2012.doc

🚩 **Le Championnat National VTT** se déroulera les 19 et 20 mai 2012 à Saint Carreuc (22).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire_d%27organisation_VTT_2012_St_Carreuc_22.pdf

Le Championnat National « Festival et par Equipes » GRS se déroulera les 19 et 20 mai 2012 à Castelnau (34).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_selection_Castelnau_2012.pdf

- **les fiches à remplir :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiches_%C3%A0_renvoyer-21012.doc

- **Un fichier d'aide téléchargeable** vous guidera dans la procédure d'engagement :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/aide_grs.pdf

Rappel : ouverture des engagements en ligne du 14 avril au 3 mai 2012

 **La ½ finale groupe 1 de Gymnastique Artistique** aura lieu du 26 au 28 mai 2012 à Brie Comte Robert (77)

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire_Demi-finale_Gym_-_Brie_Comte_Robert_2012.pdf

- **Les fiches à remplir**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHES-A-REEMPLIR.doc>

 **Le Championnat National Tir à l'Arc** se déroulera le 27 mai 2012 à Blois (41).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER-NATIONAL-COMPLET.pdf>

- **La fiche tee-shirt :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-maillot.doc>

- **Les fiches à remplir :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-_inscription_national_2012.xls

 **Le Critérium National Modélisme Naval** se déroulera les 26, 27 et 28 mai 2012 à Saint Pardoux (87)

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :


<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-modifi%C3%A9e.pdf>

- **La fiche Challenge Voile RC :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_inscription_Challenge.doc

- **La fiche repas / hébergement :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_r%C3%A9servation_rest_h%C3%A9bergement.doc

 **Le Championnat National Natation** se déroulera les 9 et 10 juin à Nîmes (30).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-complet.pdf>

- **Les fiches d'engagements :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiches-engagement.xls>

- **La fiche des officiels :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-officiels.xls>

VIE SPORTIVE UFOLEP

- **La fiche des indemnisations :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-indemnisation.xls>

- **La fiche restauration :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-restauration.xls>

- **La fiche tee-shirts :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-tee-shirts.xls>

- **L'enquête :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/enquete.xls>

🚩 **Le Championnat National CycloSPORT** se déroulera du 13 au 15 juillet 2012 à Rochechouart (87).

- Un dossier d'information est téléchargeable sur le site internet :

<http://nationalcyclosporufolep2012.fr>

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Vous trouverez ci-dessous le lien concernant le portail "association mode d'emploi"

http://www.associationmodeemploi.fr/TPL_CODE/TPL_NWL_ART_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/66396/2493-fil-hebdo.htm

et le dernier numéro de la lettre d'information du dispositif local d'accompagnement qui est consacré aux associations sportives.

DLA & Territoires

MARS 2012
16
NUMÉRO

SOMMAIRE

TERRITOIRES 2-3

Quand le sport adapté devient un défi régional

ZOOM SUR 4

Un gymnase qui contribue à la santé physique et morale de ses utilisateurs

ENTRETIEN 5

Myriam Antoine :
"Le secteur sportif évolue"

EN ACTION 6

Valorisport, le sport au service de l'insertion

REPÈRES 7

Mesure d'impact 2011 :
Le DLA, vecteur de structuration et de progression des associations

ACTUALITÉS 8

Le dispositif DLA est un dispositif territorial d'appui aux activités et services d'utilité sociale portés par les associations, structures coopératives ou celles de l'insertion par l'activité économique. Initié par l'État et la Caisse des Dépôts, il bénéficie également du soutien du Fonds Social Européen (FSE), ainsi que de nombreuses collectivités locales. La CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives, y est associée à travers notamment la mobilisation de ses coordinations régionales. L'animation nationale du dispositif et de ses 105 DLA, 19 C2RA, 6 CNAR a été confiée à l'Avise.

Le dispositif local, partenaire des associations sportives

Dans le secteur sportif, le dispositif local d'accompagnement permet d'assurer la consolidation des activités d'utilité sociale, notamment celles créées dans le cadre des emplois aidés par l'Etat. La consolidation des emplois peut parfois s'avérer fragile. Les modèles économiques des structures ne sont pas toujours stabilisés et les dirigeants bénévoles doivent assumer des missions de plus en plus complexes.

C'est pourquoi le ministère des sports est convaincu qu'il est nécessaire d'ancrer durablement le DLA sur les territoires en s'appuyant notamment sur :

- L'implication des services déconcentrés régionaux en charge du sport. Forts de leur connaissance du tissu associatif sportif et de leur implication dans l'accompagnement des politiques de l'emploi, les DRJSCS¹ sont mobilisées au sein des comités de pilotage et d'appui des DLA. Elles délivrent leur expertise et sont forces de proposition auprès des services des DIRECCTE² sur les actions à mener localement.
- La création d'outils méthodologiques ciblés en direction des accompagnants, comme par exemple les guides sur la création de groupements d'employeurs et sur la création d'entreprise dans des objectifs de pérennisation d'emplois et d'innovation entrepreneuriale.
- Le soutien au Centre national d'appui et de ressources du sport (CNAR sport) qui apporte conseils et ressources aux DLA.

Cette démarche complète la volonté du ministère des sports de développer une méthodologie d'expertise et de conseils. Avec la réalisation de diagnostics territoriaux approfondis, il s'agit d'adapter l'offre de pratique aux attentes du public et d'accompagner en ce sens les acteurs du sport. Les pôles ressources nationaux créés par le ministère dans les domaines *sport* et *handicaps*, *sports de nature* et encore *sport éducation mixités* et *citoyenneté* sont les relais de cette politique.

Richard MONNEREAU,

DIRECTEUR DES SPORTS
MINISTÈRE DES SPORTS

1. Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
2. Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

ÉDITO



Aquitaine : quand le sport adapté devient un défi régional

La Ligue de Sport Adapté d'Aquitaine propose des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap mental ou psychique. Si elle a connu ces dernières années un développement continu, elle a également été confrontée à une mutation importante de son environnement institutionnel, qui l'a contrainte à restructurer son organisation. Un défi mené à bien avec le soutien du DLA.

Un service innovant porté par une volonté politique forte

“Le Conseil général des Landes a créé en 1997 un service “Sports intégration et développement” au sein de la solidarité départementale. Unique en France, ce service est animé conjointement par les comités départementaux Handisport et Sport Adapté et compte aujourd’hui 9,5 salariés ETP. Sa mission est de favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, dans les établissements médico-sociaux comme dans les associations sportives landaises. La force de cette équipe est d’être portée par la volonté politique constante des conseillers généraux qui, dès 1992, ont initié la manifestation sportive “Handilandes”, dont la dernière édition a rassemblé 2500 participants.”

Alex MARSAN et Carole DUGARRY, agents d'animation à la solidarité départementale, Conseil Général des Landes

“La Ligue de Sport Adapté d'Aquitaine (LSAA) est le pivot central du Dispositif Régional Aquitain dédié à la structuration du développement des pratiques physiques et sportives adaptées dans les différents départements, précise Jean-Claude Ribert président de la LSAA. Ses actions visent à multiplier et enrichir au maximum l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique”. En Aquitaine, plusieurs axes de travail ont été ouverts : lutte contre la sédentarité et l'obésité, prévention des complications liées aux situations de handicap, intégration par des activités sportives adaptées, émergence et accompagnement du sport de haut niveau, etc. En 2010, sur 5 départements, la LSAA comptait 3964 licenciés répartis sur 63 associations sportives et clubs, faisant de la Ligue Aquitaine la deuxième au niveau national en termes de licenciés.

Des emplois fragiles

“Si la LSAA a été très active dans les années 2000, la question de l'emploi dans le sport adapté était devenue assez complexe”. Souligne Pierre Haristouy, ancien membre du comité départemental des Pyrénées Atlantiques. “La Ligue de Sport Adapté avait en effet bénéficié en 2006 de financements publics pour créer des emplois afin de développer son activité. Seule contrainte, ces contrats financés à 100% par l'Etat ne l'étaient que pour deux ans. Chaque comité départemental s'était donc lancé, une fois les deux années écoulées, dans des projets assez innovants au carrefour du monde sportif et du monde médico-social”. Tout en créant des passerelles entre ces deux mondes qui fonctionnaient en parallèle avec des circuits institutionnels bien distincts, la convergence des deux politiques avait également permis une convergence de moyens. “Dans les Pyrénées Atlantiques par exemple, nous étions parvenus à cofinancer des emplois en associant la Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine (DRJSCS) et celle des affaires sanitaires et sociales (DDASS), le service sport et le service handicap du Conseil général”.

“
L'implication des salariés et bénévoles est la clé d'une évolution réussie

Pierre HARISTOUY

Ça marche : Esprit d'équipe en Franche-Comté

Point de vue de Jean-Paul Bride, président de l'Avenir Gymnique Lédonien (club de gymnastique)

En 2010, l'ALDESS (Agence Locale de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) qui porte le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) sur le Jura a mis en place une action collective à destination des clubs sportifs jurassiens en partenariat avec les acteurs sportifs et les collectivités. L'objectif de cet accompagnement : permettre aux clubs d'identifier des solutions d'organisation et de financement pour pérenniser les emplois.

Comment s'est déroulé ce DLA collectif ?

Neuf clubs jurassiens et un comité départemental, toutes disciplines confondues, se sont inscrits à cet accompagnement qui s'est déroulé entre mai et novembre 2011 autour de 4 sessions collectives et 2 sessions individuelles par club.

Pourquoi votre club s'est-il investi dans cette démarche ?

Nous souhaitons réfléchir à la pérennisation de notre poste salarié. Cet accompagnement nous a permis de partager nos questionnements avec d'autres clubs confrontés aux



mêmes problèmes et de trouver des solutions. Un des résultats directs de cet accompagnement a été l'augmentation des prix de nos licences (entre 5 et 40 €) sans perte de licenciés. Il a fallu pour cela expliquer la qualité des prestations et de l'encadrement, notamment par la présence de salariés. Un deuxième poste a été créé au cours de l'accompagnement.

Quel est votre bilan aujourd'hui ?

L'accompagnement nous a permis d'anticiper le recrutement et de nous poser les bonnes questions pour éviter de réagir trop tard. Il était intéressant dans l'accompagnement de rencontrer les collectivités ou les services financeurs (Conseil Régional, Conseil Général, DDCSPP, etc.) pour échanger sur nos difficultés et être réactifs. Je conseille le DLA à toute structure qui se pose des questions sur son avenir mais il est important que plusieurs personnes se mobilisent au sein de la structure pour partager les réflexions et bénéficier collectivement des conseils.

Contacts : DLA du Jura, Aurélie Richard, dla@aldess.org

Un environnement en mutation

L'environnement de la LSAA est en pleine évolution sur le plan institutionnel avec notamment la promulgation de la loi HPST (Hôpitaux Patients Santé et Territoire), l'intégration de la DDASS dans la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), etc. Une fois de plus, les crédits sont remis en cause et les emplois fragilisés. *“Les modifications de notre environnement immédiat ont conduit la Ligue à envisager une réorganisation à l'échelle régionale afin de pérenniser les emplois existants et de les développer sur certains territoires”*, indique Jean-Claude Ribert. L'idée est de mutualiser les moyens à l'échelle régionale afin de consolider le dispositif qui est innovant et pertinent au regard des politiques publiques dédiées à la pratique du sport adapté

Un accompagnement DLA à l'échelle régionale

La réorganisation de la Ligue Aquitaine a été portée par un accompagnement DLA largement soutenu par la plateforme régionale « Sport et Handicap ». L'accompagnement du réseau Aquitain du sport adapté s'est déroulé sur une période de 6 mois, en travail collectif entre les 5 comités. «Le travail mené avec les salariés et les bénévoles a été passionnant », rappelle Pierre Haristouy. « L'objectif était de parvenir à mutualiser nos moyens et nos pratiques à l'échelon régional, tout en conservant les spécificités de chaque territoire et de chaque comité départemental. » L'accompagnement a permis notamment de formaliser le projet de la ligue et de co-construire de nouveaux partenariats entre la ligue tête de réseau et les partenaires régionaux ARS, DSCS et Conseil Régional. Aujourd'hui, la LSAA est engagée grâce au DLA dans une démarche régionale de professionnalisation de ses équipes inscrite dans un dispositif stable jusqu'en 2017 et couvrant divers axes de progrès : formation, évaluation, communication, administration et finances, etc.

Témoignage

Régis FOSSATI,

Conseiller au sport de l'Association des Régions de France



L'environnement du sport a beaucoup évolué ces dernières années : les bénévoles sont plus sollicités, les motivations des pratiquants se sont diversifiées et le contexte juridique s'est complexifié. Or le sport, fait social, économique et environnemental majeur, est éminemment porteur d'emploi, raison pour laquelle les Régions se sont engagées dans ce secteur. Leur mission première est d'être au service du développement de leur territoire : non pas d'une discipline sportive en tant que telle, mais bien des besoins et des attentes des populations. Cela implique des projets solides définis par les dirigeants bénévoles

employeurs et portés par des professionnels compétents. Un dispositif tel que le DLA permet d'identifier les points à renforcer pour consolider, voire pérenniser les emplois, et d'accompagner les associations dans leur mise en œuvre : élaboration du projet associatif, structuration de l'organisation en termes de moyens humains et financiers, besoins de formation des dirigeants employeurs à la gestion et au management ... A ce titre, les Régions interviennent au niveau des ligues et comités régionaux par le biais de conventions d'objectifs et, à un niveau plus local, peuvent contribuer au financement de DLA afin d'apporter un appui fort aux dirigeants.

Point de vue de Claude Pouillet, directeur adjoint de la culture, de la jeunesse, des sports et de la vie associative Conseil régional de Franche-Comté

Dans une filière où les postes financés par des dispositifs publics, souvent provisoires, sont extrêmement nombreux, la Région Franche-Comté met l'accent sur la professionnalisation du monde associatif et sur la structuration d'une offre d'activités pérennes répondant aux besoins du territoire.

Quels sont les enjeux de la filière sport en Franche-Comté ?

La filière sport a pour particularité d'être composée d'associations souvent de très petite taille et peu professionnalisées. A cela s'ajoute la problématique d'un territoire à dominante rurale sur lequel nous souhaitons offrir des activités sportives. En l'absence de structures porteuses, cela peut s'avérer très complexe.

Quels outils vous semblent pertinents pour développer l'emploi dans la filière ?

Dans de nombreux cas, les besoins des clubs ne correspondent pas à du temps plein.

Nous recherchons donc des moyens de mutualiser les besoins. Un important groupement d'employeurs (GE) s'est mis en place à partir du réseau Profession Sports et Loisir. Ce GE répond à cette problématique de temps de travail en permettant à des animateurs sportifs d'être titulaires d'un seul contrat à temps plein tout en répondant aux besoins à temps partiel de plusieurs associations membres du groupement. Par ailleurs, nous avons mené une expérience avec l'EPGV (Education physique et gymnastique volontaire) afin de générer des activités en milieu rural. L'idée est qu'un conseiller technique régional de l'EPVG soit accueilli dans une communauté de communes, qu'il crée une dynamique autour de l'activité et forme une personne sur place avant de passer le relais à une association locale.

Quelle est la place du DLA dans ces démarches ?

Les dirigeants associatifs ont besoin d'être accompagnés pour réorganiser leurs structures face au défi de l'encadrement de salariés. Pour la Région, le DLA est un outil clé pour mener cet accompagnement à bien.

ZOOM SUR

Un gymnase qui contribue à la santé physique et morale de ses utilisateurs

Le gymnase Gaby est le plus ancien de la ville de Marseille. Il est animé depuis 1994 par l'association GABIT, dont l'action est centrée sur l'insertion de personnes en difficulté à partir d'activités corporelles. Confronté à des difficultés, notamment financières, l'association bénéficie depuis fin 2011 d'un accompagnement DLA.

Le gymnase Gaby en chiffres

Le gymnase accueille environ 1000 personnes par an, avec une moyenne de 120 personnes par jour. Compte tenu de la situation de précarité vécue par nombre de personnes qui viennent y pratiquer une activité sportive, le public est très fluctuant et sa composition varie au cours de l'année. L'association fonctionne avec sept salariés (6 équivalents temps plein) qui assurent les fonctions de direction, d'éducation sportive, d'entretien, d'administration, de coordination des activités, de maintenance du gymnase et enfin d'accueil, l'une des dimensions clés du projet GABIT.

Le gymnase est aujourd'hui fréquenté par ceux qui habitent le centre ville, ceux qui y travaillent, ceux qui y étudient, mais aussi ceux qui cherchent un état d'esprit bien particulier fait de mixité et d'écoute. L'association met en effet énormément l'accent sur l'accueil de la personne et sur la prise en compte de ses difficultés. "Les utilisateurs du gymnase sont très divers", indique Anne-Laure Caiazzo, directrice de GABIT. "Nous accueillons les gens du quartier, mais également un grand nombre de personnes rencontrant des difficultés sociales telles que la prostitution, la toxicomanie, la demande d'asile, la délinquance, la précarité, l'isolement, etc. Nos entraînements sont donc adaptés et assortis d'un accompagnement individualisé". Vecteur de mixité, de communication et d'estime de soi, le sport contribue à retrouver équilibre, sensations, force, santé physique et morale.

Confronté depuis quelques temps à des lourdes problématiques de financement, l'association GABIT a fait le choix de s'engager

dans une démarche de DLA, initiée en septembre 2011. "Les subventions de nos financeurs - Etat, Région, Département et Ville - représentent entre 70 et 80% de notre budget, précise Anne-Laure Caiazzo, et dans un contexte de réduction globale des crédits, ces institutions exprimaient une forte attente concernant la dimension sociale de notre activité. Nous avons vraiment besoin de construire les outils qui nous permettent de rendre compte et de valoriser notre travail social". Par ailleurs, la tendance à la baisse des financements publics incite également GABIT à s'atteler à la révision de son organisation (comment fonctionner mieux ou aussi bien avec moins...) et au développement d'outils de communication compatibles avec son éthique et son état d'esprit. "Le DLA nous a par exemple amenés à reconstruire notre rapport d'activités afin de mettre l'accent sur les points essentiels pour nos financeurs", explique-t-elle. "Cet accompagnement nous a vraiment beaucoup aidés en nous permettant d'innover, de renouveler nos idées, nos outils et notre réflexion".

Témoignage

Josette SPORTIELLO,
Conseillère générale des Bouches-du-Rhône, canton de Belsunse



Le gymnase Gabit est localisé sur le canton dont je suis la conseillère générale depuis 2008. Il est situé rue Mazagran, dans un quartier assez paupérisé du centre de Marseille, où les habitants sont confrontés à de nombreuses difficultés économiques et sociales. C'est le seul gymnase du 1er arrondissement mais aussi le seul gymnase en France qui travaille sur le lien entre insertion, sport et santé. Par la mixité des publics qui le

fréquentent et par son accueil spécifique, son apport en termes de lien social est énorme pour le quartier. L'association connaît des difficultés de trésorerie et doit faire face à des problèmes de vétusté des locaux. Mais les équipements sportifs sont modernes et elle est gérée par une équipe compétente. Le Conseil général a fait le choix, tout comme la Région, de soutenir pleinement le gymnase dans la gestion, l'organisation, la comptabilité, etc.

Myriam Antoine : “Le secteur sportif évolue”

Le secteur sportif se professionnalise, les comportements des adhérents évoluent : comment le mouvement sportif répond-il à ces évolutions structurelles ? Entretien avec Myriam Antoine, directrice de la délégation “Sport et Société” au sein du Comité National Olympique et Sportif Français.



Crédit Photo CNOSEF

Myriam ANTOINE,
Directrice de la délégation
“Sport et Société” au sein
du Comité National
Olympique et Sportif
Français

Comment évolue le secteur sportif ?

Le secteur sportif est en profonde mutation depuis dix ans environ : on observe l'arrivée de pratiquants qui sont de plus en plus consommateurs, qui vont s'inscrire à une activité une année donnée puis à une autre l'année suivante. Les associations sportives conduisent un important travail pour questionner leur projet, leur offre de pratique et la qualité de cette dernière. Ce n'est pas si facile et l'enjeu est de taille : il s'agit d'assurer la stabilité et le développement de l'association. Les associations sportives répondent aussi à des enjeux sociaux.

“Pour l'accompagnement, l'apport du DLA est considérable. Je note d'ailleurs avec intérêt que le secteur sportif est bien présent dans les accompagnements. Le DLA doit bien s'articuler avec les relais territoriaux du monde sportif ; il ne les remplace pas mais vient compléter l'offre de services. Le DLA possède une véritable expertise de diagnostic et le mouvement sportif une vraie compétence sectorielle. C'est donc une synergie d'actions sur un territoire à laquelle j'aspire. Cette complémentarité d'approches est gage de réussite et d'efficacité du dispositif : il faut y veiller. La structuration du monde sportif ne peut se faire sans concertation partagée.”

Pour accéder à des financements publics, elles développent une offre spécifique en direction de personnes prioritaires. Une forte attente existe en direction des clubs qui va au-delà de la pratique sportive. Il faut un projet éducatif, à caractère social. C'est une évolution à prendre en compte.

Certains clubs s'adaptent sans difficulté, d'autres ont des besoins d'accompagnement. Certaines fédérations sportives complètent leur offre de pratique. La fédération française d'athlétisme promeut la fonction de “coach athlé/santé” afin d'articuler la pratique sportive à la dimension sport-santé. La fédération française de gymnastique développe une offre labellisée pour le très jeune public autour du concept de motricité avec l'appui du corps médical.

Comment caractériser l'emploi dans le secteur ?

Hors fonction publique, 165 000 salariés interviennent dans le secteur pour un total de 72 000 équivalents temps plein. 34% des salariés ont moins de 30 ans et 33% plus de 40 ans. C'est un secteur qui emploie majoritairement des hommes (55% contre 45% de femmes). L'emploi sportif est très émietté : 50% des emplois sont à temps partiel et parmi ceux-ci 33% sont d'une durée inférieure à 20 heures mensuelles.

C'est pourquoi la mutualisation d'emplois est une solution à envisager même si elle est compliquée sur les fonctions sportives car les besoins peuvent intervenir au même moment. S'il est difficile pour un entraîneur de travailler pour différents clubs sur un même territoire, il existe, en revanche, un potentiel important sur les postes administratifs. La mutualisation au niveau de l'encadrement peut se faire si l'on trouve des solutions à différents niveaux d'interventions.

Ainsi, une ligue régionale pourrait très bien mettre à disposition un de ses cadres chargé, pour une partie de son temps, de coordonner les compétitions régionales et pour une autre partie, d'entraîner en club. Cela éviterait les demandes simultanées de l'encadrant et limiterait la concurrence entre clubs.

Nous sommes une branche professionnelle jeune, le partage d'emploi n'est pas encore un réflexe naturel ; la notion d'accompagnement est fondamentale. Il faut que les relais territoriaux des fédérations ou les nôtres aident les clubs dans cette mutation.

Ce travail d'appui doit également se faire au regard de la fonction employeur et de la création d'emplois. Beaucoup de dirigeants de clubs débutent dans cette fonction. Nous devons favoriser les accompagnements autour de la mise en œuvre de la convention collective, de la réglementation et du droit du travail. Le CNAR Sport a mis en place des outils pertinents à cet effet, comme le guide d'aide à la création d'emploi. Il faut également se servir des outils de simplification administrative de l'emploi, tel le tiers de confiance. Il faut que les dirigeants bénévoles poursuivent leur engagement mais en intégrant une approche plus professionnelle en matière d'emploi. Tout ceci se fait en lien avec le syndicat employeur de la branche, le CoSMoS.

Valorisport, le sport au service de l'insertion

Dans le Nord Pas de Calais, l'association Valorisport 62 parie sur le sport comme outil permettant de véhiculer des principes facilitant l'insertion sociale et professionnelle de tout type de public. Son développement supposait une réflexion stratégique. C'est pourquoi elle a fait appel au DLA.



Christophe LOBÉ-SIKOTI,
Président de
Valorisport 62

Depuis sa création en 2006, l'association vise à valoriser la personne par le sport. Christophe Lobé-Sikoti, Président de Valorisport 62 précise le projet associatif pour-

suivi : "Nous souhaitons provoquer quelque chose chez les jeunes, qu'ils rayonnent, qu'ils soient ouverts, qu'ils aillent vers les autres. Nous les mettons en situation de réussite grâce au sport, qui devient un réel outil d'insertion et pas seulement une fin en soi".

L'association met ainsi en place des défis (courir un dix kilomètres, faire un semi-marathon en dehors du département, par exemple) afin que le sport soit le déclencheur d'un parcours, d'un épanouissement qui au final, va faciliter l'accès à l'emploi et à la formation. Le sport devient le vecteur d'une intégration sociale et professionnelle. "Lorsque nous organisons un déplacement en dehors du département, nous associons les bénéficiaires dans les démarches à entreprendre. En parallèle, nous faisons le lien entre ces démarches et celles nécessaires pour obtenir un emploi" précise Christophe Lobé-Sikoti.

Au fil des années, Valorisport 62 a diversifié ses publics et ses modes d'intervention. Aujourd'hui, l'association s'adresse à tout public (200 bénéficiaires sur une année) et

met l'accent sur la santé, l'hygiène de vie, tout en conservant sa vocation sociale et sportive.

En 2010, afin de structurer son développement, Valorisport 62 a fait appel au DLA, dans un contexte où "nous n'avions pas de problème financier et des fonds propres importants" ajoute Christophe Lobé-Sikoti. "Mais il fallait passer un cap, structurer notre développement. Nous avons décidé d'anticiper et d'agir avant que d'éventuels problèmes ne se déclarent". Comment développer l'association avec une équipe de salariés ayant un rythme de travail très soutenu ? Comment définir une stratégie de consolidation adaptée à la structure ? Autant de grandes questions qui ont guidé le travail d'accompagnement du DLA. L'association se félicite du travail qui a été conduit dans la transparence, la confiance, la remise en question constructive. Le bilan de l'accompagnement est très positif. En termes d'évolution, la stratégie arrêtée porte ses fruits : Valorisport 62 est de plus en plus sollicitée par des partenaires divers, l'analyse des projets est plus structurée et l'association peut faire ainsi des choix opportuns qui lui permettront peut-être à terme d'embaucher un troisième permanent. "L'accompagnement du DLA nous a permis de façonner la stratégie de développement de Valorisport 62" estime le président de l'association.

"La commune de Liévin accompagne Valorisport 62 depuis sa création. L'association est efficace et innovante. Vis-à-vis des jeunes, elle est dans une logique globale. Il y a le sport, bien sûr, mais celui-ci est vu comme un vecteur permettant aux jeunes de se construire, de compenser des difficultés, de s'ouvrir. C'est un outil d'insertion sociale et professionnelle. Les actions conduites sont très ouvertes et la préoccupation partenariale est centrale dans le fonctionnement de l'association".

Jacqueline FAUTH,
Maire adjointe de Liévin
en charge des sports et
conseillère régionale Nord-
Pas-de-Calais

Témoignage

Philippe ACENSI, Délégué Général de l'Agence pour l'Education par le Sport



L'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) a été créée il y a 15 ans. Grâce à son action, notamment au travers de l'opération « Fais nous rêver », elle a constitué un observatoire des pratiques, formidable révélateur de la dimension sociale du sport sur l'ensemble du territoire. Cette connaissance des actions a également permis de mieux cerner le vocable d'éducation par le sport que l'on avait tendance à instrumentaliser. La dimension sociale du sport est complexe et varie selon les publics. Les pratiques sportives sont d'une richesse incroyable qui n'a pas encore été suffisamment analysée.

Je pense notamment aux actions qui se développent en dehors des clubs. C'est pourquoi il faut accompagner tous ces acteurs et pour cela, quatre axes me semblent essentiels. Nouer des partenariats, tels ceux que nous conduisons avec neuf collectivités territoriales pour les aider à mettre en place un projet d'éducation par le sport. Valoriser des actions, par la création d'outils d'aide aux associations. S'interroger sur les métiers du sport qui ont peu évolué alors que les publics et les pratiques ont changé. Enfin, il convient de décroiser le monde du sport par une participation plus active dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Mesure d'impact 2011 : Le DLA, vecteur de structuration et de progression des associations

Après une première édition en 2010, l'Avisé et le CNAR Financement (France Active), en partenariat avec la CPCA, ont réalisé une étude "Impact du DLA 2011" à partir des données recueillies par les DLA auprès de 440 structures accompagnées en 2009 et début 2010. Les résultats de l'enquête confirment que l'accompagnement associatif est un vecteur central de progression et d'amortissement des effets de la crise.

« Ces résultats, plus contrastés que dans l'étude d'impact de 2010, montrent que si les associations commencent à être touchées par la crise, les accompagnements DLA parviennent à en atténuer les effets »

Un impact positif sur l'emploi et la situation économique

Les résultats 2011 confirment les tendances observées l'an passé : les associations et les structures accompagnées par les DLA enregistrent une progression de 4,4 % du nombre d'emplois salariés, soit deux fois plus que dans les structures non accompagnées. Le volume d'emplois temps plein (ETP) au sein des structures accompagnées augmente également à un rythme annuel de 2,6%.

La qualité de l'emploi – progression de la part des CDI et du taux d'occupation – s'améliore pour un peu plus de la moitié des structures, notamment celles comptant 20 à 49 ETP, même si sur l'ensemble de l'échantillon elle diminue légèrement. La baisse des emplois aidés est par contre plus marquée et démontre la capacité des accompagnements DLA à transformer un certain nombre d'emplois aidés en contrats classiques. A noter toutefois la baisse générale du nombre d'emplois aidés en France sur la période, qui impacte certainement ces résultats.

Enfin les structures les plus en difficulté connaissent une nette amélioration de leur situation économique et financière. Pour 75% d'entre elles, le DLA a permis de consolider le modèle économique et de sauvegarder l'emploi.

L'accompagnement DLA contribue à sécuriser les associations

Dans les structures accompagnées, le développement des partenariats financiers a fortement progressé en deux ans : + 23% pour les partenaires publics, + 24,5% pour les partenaires privés. Le volume total de conventions pluriannuelles a même quasiment doublé sur la période. Le DLA favorise donc l'ouverture des structures vers leur environnement et participe à la création d'un éco-système local dynamique. Mieux ancrées sur leur territoire, avec un portefeuille de partenaires élargi et diversifié, les associations sécurisent leur développement, un avantage certain en période de crise. Ce développement partenarial démontre aussi qu'un accompagnement DLA peut renforcer la crédibilité d'une association auprès de financeurs.

L'accompagnement DLA, un facteur de structuration interne

Le DLA permet aux structures accompagnées de prendre du recul et d'entamer une réflexion sur leurs fondamentaux : elles sont plus nombreuses à réinterroger et actualiser régulièrement leur projet associatif et à élargir leurs instances dirigeantes et leurs équipes de bénévoles. Le nombre de bénévoles dirigeants progresse ainsi de 21% entre 2008 et 2010, celui des non-dirigeants de 18%. Cela traduit une bonne dynamique associative, d'autant qu'à l'issue de l'accompagnement, le fonctionnement des instances est considéré comme bon ou très bon pour 76% des structures contre 55% en 2008.

Retrouvez l'étude d'impact DLA 2011 et la synthèse sur www.avise.org

Retour sur les Rencontres professionnelles DLA du 13 octobre 2011

La gouvernance du dispositif, ses différents métiers et ses pratiques d'accompagnement sont les principales thématiques qui ont été abordées lors de cette journée professionnelle qui a réuni des représentants des DIRECCTE et des Directions régionales de la Caisse des Dépôts, les opérateurs DLA, C2RA et les Cnar.

Les tables rondes et les huit forums (animés par les C2RA et les Cnar) ont permis de soulever des thématiques fortes, interrogeant aussi bien des sujets émergents pour le dispositif – la chaîne de l'accompagnement, les partenariats associations / entreprises – que des pratiques très concrètes déployées au quotidien – travailler avec un prestataire, les outils de diagnostic, les comités de pilotage départementaux et régionaux etc.

Appuyés de témoignages et d'exemples concrets présentés par les chargés de mission DLA et/ou C2RA et/ou Cnar, ces forums ont laissé une large place aux dialogues et aux échanges, permettant à chacun de repartir sur son territoire avec des contacts et des idées à mettre en œuvre. Le forum sur les partenariats associations/entreprises a été le plus plébiscité : les participants ont pu mieux saisir les enjeux de ce sujet encore récent et complexe à appréhender et voir par l'exemple les actions possibles à monter sur leur territoire.

Parmi les nombreux stands partenaires également présents lors de la journée, les espaces « Cnar/réseaux associatifs » et « Avise », ont remporté un vif succès.

Une journée à rééditer, qui a permis à chacun de tisser des liens, de mieux comprendre les actions existantes et d'identifier des complémentarités pour coopérer.



RESSOURCES EN LIGNE



CNAR-SPORT.FRANCEOLYMPIQUE.COM : UNE MINE D'INFORMATIONS AU SERVICE DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le site a d'abord été conçu comme un **centre de ressources techniques** destiné prioritairement aux acteurs de l'économie sociale et solidaire – les DLA, les C2RA et toutes les structures œuvrant dans ce champ sur le secteur "Sport". Le site donne accès, en téléchargement libre, à tous les outils méthodologiques, fiches info' et études produits par le CNAR Sport.

Les fiches info' et les études présentent, entre autres, des éléments de repères et d'analyse sur le secteur et ses évolutions. Quant aux "Zoom sur", ils capitalisent les enseignements tirés par le Cnar sur ses actions et expérimentations menées auprès des C2RA et des DLA.

Les dernières actualités du secteur y sont également diffusées : informations générales, productions d'autres Cnar, mais aussi actualités plus générales du secteur associatif.

En résumé, ce site est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent au secteur !

Rendez-vous sur : cnar-sport.franceolympique.com



PUBLICATION : ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LES SECTEURS DES SPORTS, DES LOISIRS DE NATURE ET DES PRATIQUES CULTURELLES

Le ministère des sports a présenté, jeudi 9 février, un guide destiné à accompagner la création d'entreprises dans les secteurs des sports, des loisirs de nature et des pratiques culturelles.

Conçu pour les réseaux généralistes de l'accompagnement à la création d'entreprise ainsi que pour les acteurs institutionnels et/ou privés spécialisés qui accueillent les publics concernés, cet outil rassemble l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour permettre au créateur de passer de l'idée au projet, puis à la phase de création. Il donne des conseils pour améliorer l'accueil du créateur, rappelle les obligations réglementaires et les informations juridiques utiles, indique les structures et les ressources vers lesquelles s'orienter et fournit des fiches pratiques destinées à aider le créateur à mûrir son projet.

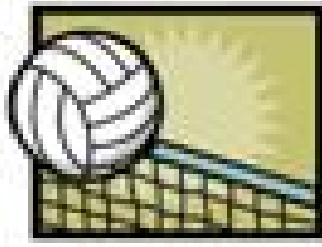
Une version électronique du guide est en libre accès sur : www.sports.gouv.fr - www.jeunes.gouv.fr www.associations.gouv.fr et sur www.avise.org



Avec le soutien de



Directeur de la publication : Patrick Gèze - **Comité éditorial :** Sandrine Aboubadra, Mathieu Rivat, Karim Zerguit, Sterenn Leconte - **Rédaction :** Asparagus, Mathieu Rivat
Suivi de production : Sterenn Leconte - **Réalisation :** Agence Samarcande - **Crédits photo :** CNOSEF, APPELS, Avise - **Impression :** BB Création, sur papier satimat green (50% de fibres recyclées) **ISSN :** 1969-167X - **Dépôt légal :** Mars 2012



→ Un tournoi Playa Volley 4x4 se déroulera les 2 et 3 juin 2012 à Seignosse Océan (40) :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/tournoi-national-volley-playa-2012.pdf>